



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sultraspot Tint (N)

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Sultraspot Tint (N)

Numéro du produit 7872/21486

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Détergent.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Christeyns NV
Afrikalaan 182
9000 Gent
Belgium
Tel: +32 9 223 38 71
info@christeyns.be

Fabricant Cole & Wilson Ltd
Nabbs Lane Chemical Works
Nabbs Lane
Slaithwaite
Huddersfield
HD7 5AT
Tel: 01484 842353
info@coleandwilson.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence (DE) Giftnotruf Berlin +49 30 19240 (24h erreichbar)
(DE) Giftnotruf Berlin +49 (0)30 30686 790
(CH) STIZ, tel. 145
(CH) Centre suisse d'information toxicologique: +41.(0)1.251.51.51
(AT) Vergiftungsinformationszentrale: +43 1 40 400 2222
worldwide: <http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en>
(FR) CENTRE ANTI-POISON France: +33 45 42 59 59 ORFILA (INRS)
(FR) CENTRE ANTI-POISON Nancy: +33 (03) 83 26 36 36
(FI) Myrkytystietokeskus +358 9 471 977
(BE) Belgisch Antigifcentrum/Centre Antipoisons Belge : +32 70 245 245
(ES) Teléfono Instituto Nacional de Toxicología: 915 620 420
(GB) NHS 111
(IT) Centro Antiveleni, Ospedale Niguarda Milano: +39 02 6610 1029
(CZ) Toxikologické informační středisko, Klinika pracovního lékařství VFN a 1. LF UK, Na Bojišti 1, 120 00 Praha 2: +420 224 919 293, +420 224 915 402
(SK) Národné toxikologické informačné centrum, Univerzitná nemocnica Bratislava, pracovisko Kramáre, Klinika pracovného lekárstva a toxikológie, Limbová 5, 833 05 Bratislava : +421 2 54 77 41 66

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Sultraspot Tint (N)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient ACÉTATE DE N-BUTYLE, 1-Methoxy-2-Propanol, Benzene sulfonic acid, 3-methoxypropylamine salt, 2-(Polyoxyethylene)propylheptamethyltrisiloxane

Etiquetage des détergents ≥ 30% hydrocarbures aliphatiques, 5 - < 15% agents de surface anioniques, 5 - < 15% hydrocarbures aromatiques

Mentions de mise en garde supplémentaires
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Mise à la terre et liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
 P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
 P330 Rincer la bouche.
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

1-Methoxy-2-Propanol	15-30%
Numéro CAS: 107-98-2	Numéro CE: 203-539-1
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336	

Sultraspot Tint (N)

ACÉTATE DE N-BUTYLE			15-30%
Numéro CAS: 123-86-4	Numéro CE: 204-658-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485493-29-0000	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336			
Benzene sulfonic acid, 3-methoxypropylamine salt			10-15%
Numéro CAS: 85186-10-3	Numéro CE: 285-993-0		
Classification			
Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318			
CYCLOHEXANONE			10-15%
Numéro CAS: 108-94-1	Numéro CE: 203-631-1		
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H332			
ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE			10-15%
Numéro CAS: 108-65-6	Numéro CE: 203-603-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475791-29-0000	
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
ACÉTATE D'ISOBUTYLE			5-10%
Numéro CAS: 110-19-0	Numéro CE: 203-745-1		
Classification			
Flam. Liq. 2 - H225			
2-(Polyoxyethylene)propylheptamethyltrisiloxane			1-3%
Numéro CAS: 67674-67-3			
Classification			
Acute Tox. 4 - H332 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Donner rapidement de grandes quantités d'eau à boire à la personne touchée pour diluer le produit chimique avalé. Donner du lait plutôt que de l'eau s'il est facilement disponible. Consulter un médecin immédiatement.

Sultraspot Tint (N)

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

Contact cutané Irritation cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Mousse. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2). Halon.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Liquide et vapeurs inflammables.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Informer les autorités si d'importantes quantités sont impliquées. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Sultraspot Tint (N)

Précautions d'utilisations	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Porter un équipement de protection approprié pour toute exposition prolongée, et/ou à de fortes concentrations en vapeurs, spray ou brouillard.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.
-------------------------	---

Classe de stockage	Stockage de liquides inflammables.
--------------------	------------------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
--	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

1-Methoxy-2-Propanol

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 188 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 375 mg/m³

*

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 150 ppm 710 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 200 ppm 940 mg/m³

CYCLOHEXANONE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 40,8 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 20 ppm 81,6 mg/m³

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 275 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 550 mg/m³

*

ACÉTATE D'ISOBUTYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 150 ppm 710 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 200 ppm 940 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

ACÉTATE DE N-BUTYLE (CAS: 123-86-4)

DNEL

Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 859.7 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 859.7 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 960 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 960 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 102.34 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 480 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 102.34 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 480 mg/m³

Sultraspot Tint (N)

PNEC

- eau douce; 0.18 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.981 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.981 mg/kg
- eau de mer; 0.018 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 35.6 mg/l
- Sol; 0.0903 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées.

Protection des yeux/du visage

Safety glasses with side-shields (EN 166).

Protection des mains

Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polyéthylène. Polychlorure de vinylidène/polyéthylène (PVDC/PE).

Autre protection de la peau et du corps

Wear suitable protective clothing (EN14605). Long sleeved protective clothing

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type AX. Filtre à gaz, type B. Filtre à gaz, type E. Filtre à gaz, type K.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Caractéristique.
pH	pH (solution concentrée): 7 - 8
Point d'éclair	34°C
Densité relative	0.89-0.95 @ 20°C
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
---------------------	--------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants. Réducteurs.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Eviter les conditions suivantes: Oxydants. Réducteurs. Chaleur, étincelles, flammes. Eviter le contact avec des produits inflammables/combustibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Sultraspot Tint (N)

Possibilité de réactions dangereuses

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants. Réducteurs.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter le contact avec les réducteurs forts. Eviter le contact avec les oxydants puissants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Réducteurs. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Soufre.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm)

33 582,09

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

71,43

ETA inhalation

11,19

(poussières/brouillards mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Sultraspot Tint (N)

Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation	Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereuses par inhalation. Les vapeurs ont un effet narcotique. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Irritant pour la peau.
Contact oculaire	Risque de lésions oculaires graves.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Une exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique. Dermate légère, éruption cutanée allergique. Nocif en cas d'ingestion.

Informations toxicologiques sur les composants

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ 23,4 vapeurs mg/l)

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 23,4

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations écologiques sur les composants

1-Methoxy-2-Propanol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: >20800 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 23300 mg/l, Daphnia magna

ACÉTATE DE N-BUTYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 18 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
CL₅₀, 24 heures: 54 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 44 mg/l, Daphnia magna
CL₅₀, 24 heures: 24 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 647.7 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes EC10, 16 heures: 115 mg/l, PSEUDOMONAS PUTIDA

12.2. Persistance et dégradabilité

Sultraspot Tint (N)

Persistence et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. The surfactants contained in this product are readily biodegradable. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.

EURAL Code

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1123

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) BUTYL ACETATE, mixture

Nom d'expédition (IMDG) BUTYL ACETATE, mixture

Nom d'expédition (ICAO) BUTYL ACETATE, mixture

Nom d'expédition (ADN) BUTYL ACETATE, mixture

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sultraspot Tint (N)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non pertinent.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	Revision is to include emergency telephone number
Date de révision	28/05/2019
Révision	10
Remplace la date	22/05/2019
Numéro de FDS	7872/21486
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.